## Questions diverses

# • Ecole

La fête des écoles aura lieu le vendredi 14 juin à la salle Marcel Brelay.

La commune va faire l'acquisition de :

- Deux tableaux interactifs pour un montant de 7 098, 94 TTC.
- Huit tablettes pour un montant de 5 380,97 TTC.
- Cet investissement marquera la fin de la phase d'équipement en matériel numérique de toutes les classes.

## • <u>Locatif</u>

La commune ayant décidé de vendre un logement locatif dans la rue des tilleuls, elle a reçu une offre au prix de 93 000,00 €. Le Conseil délibèrera sur cette vente lors de la réunion de début juillet.

## • API Restauration

API, prestataire des repas de la cantine a adressé en mairie une lettre recommandée avec accusé de réception dénonçant le contrat au 30 août 2019 pour raison économique. Cette rupture de contrat va amener la mairie à accélérer l'étude en cours pour une élaboration sur place des repas scolaires, dès la rentrée prochaine.

## Manifestation

Le méchoui du 13 juillet sera organisé par l'association des chasseurs d'Epannes. Le repas sera de 12 € par adulte avec vin compris. Les inscriptions seront à déposer en mairie et les chèques libellés à l'ordre de l'ACCA.

# • Enfouissement des réseaux (HTA)

Gérédis nous a confirmé l'enfouissement des réseaux haute tension sur la rue des écoles en 2020 qui sera étendu en 2022 sur le reste du bourg (grande rue au dessus des platanes).

## Travaux

Une nouvelle consultation pour l'appel d'offres de travaux pour le carrefour central et l'ancienne poste a été lancée. Le choix de l'entreprise est prévu pour le Conseil de juillet.

# • Entretien des espaces verts

L'interdiction des herbicides depuis janvier dernier cumulé au condition météo de ce printemps entraine un changement significatif de notre environnement urbain, avec une pousse rapide des herbes sur l'ensemble du domaine public. Cette situation, rencontrée par l'ensemble des collectivités locales, devrait se résorber à l'approche de l'été.

Fin de la séance à 22h00

Prochain conseil: mardi 2 juillet à 20h00